**Suivi sanitaire et de sécurité d’arbres au parc de la Héronnière**

En juillet 2020, Bruxelles-Environnement a fait contrôler l’état sanitaire de la plupart des arbres d’au moins 30 cm de diamètre au parc de la Héronnière par Eurosense en vue de contrôler leur dangerosité éventuelle et de conseiller des mesures de gestion adaptées à mettre en place.

Pour rappel, au terme de l’inventaire réalisé en novembre 2015, 26 arbres avaient notamment été conseillés à l’abattage. Depuis lors, plusieurs arbres sont tombés ou ont cassés partiellement lors de tempêtes qui ont balayé le pays.

Suite à cette étude, il a été décidé d’introduire une demande permis d’urbanisme d’abattage pour 46 arbres. Il est prévu de replanter ensuite diverses essences forestières feuillues susceptibles de s’adapter aux sols et aux changements climatiques. Des plantations d’espèces arbustives indigènes sont également prévues.

Résultats de l’étude (lien vers PDF complet)

**Statut des arbres**

706 arbres sur pied ont été examinés, parmi lesquels 672 arbres debout et 34 chandelles (ou quilles). La plupart des arbustes, jeunes sujets immatures, souches et chablis (arbres déracinés/accidentés) ont été volontairement ignorés par souci de simplification de la gestion des arbres sur pied.

Parmi les 706 arbres recensés, au moins 36 taxons différents ont été identifiés parmi lesquels une majorité d’érables sycomores (46 % des effectifs), suivie par le saule blanc (17%) et le frêne élevé (12,5 %) ; une composition arborée typique des vallées humides de la Région bruxelloise.

**Condition sanitaire des arbres**

Selon l’évaluation sanitaire réalisée, il ressort globalement que:

 - 31 arbres sont morts sur pied

- 58 arbres sont en voie de dépérissement

- 66 arbres ont une vitalité médiocre

- 551 arbres ont une vitalité satisfaisante ou bonne -

Les arbres en voie de dépérissement sont des arbres infectés par au moins une maladie dont les effets sont susceptibles de compromettre leur espérance de vie à brève échéance et/ou de menacer leur stabilité. Ce sont typiquement des arbres condamnés à dépérir. Leur élimination est souvent conseillée pour éviter des accidents et/ou limiter les risques de propagation de maladies aux arbres sains.

Les arbres de vitalité médiocre sont classiquement des sujets sans intérêt particulier. Ils sont classiquement dominés, affaiblis, chétifs et/ou stressés par manque de lumière, eau et/ou éléments nutritifs. Laissés en état, ils finiraient au mieux par vivoter encore quelques années, au pire par dépérir progressivement. Dans tous les cas, ils n’ont généralement plus d’avenir harmonieux durable. C’est pourquoi, leur élimination permettrait d’anticiper leur déclin probable et/ou de favoriser le développement d’éventuels sujets d’avenir à leurs abords.

Enfin les arbres de vitalité satisfaisante ou bonne sont des arbres en principe asymptomatiques qui bénéficient de conditions de développement relativement optimales.

Au moment de l’étude, ils pouvaient en principe être préservés en place dans des conditions de sécurité acceptables. Cependant, dans l’optique de favoriser le développement harmonieux des sujets d’avenir, il pourrait être pertinent d’en éliminer dans le cadre d’éclaircies sylvicoles.

Sur la base des évaluations de sécurité réalisées, 1 arbre jugé très dangereux en raison d’une pourriture basale intense et de sa proximité avec des habitations a été signalé au moment de l’étude pour abattage en urgence.

Par ailleurs, l’étude a montré qu’au moins 56 arbres atteignent un niveau de danger élevé parce qu’ils sont significativement pourris et/ou déjà morts sur pied. Ils nécessitent en principe une intervention de sécurisation à court terme (< 1 an). Ensuite, 99 arbres présentent un niveau de danger moyen, principalement en raison de défauts mécaniques modérés au moment de l’inventaire, comme par exemple des fourches à écorces incluses ou des pourritures limitées du bois

 Les 550 arbres restants sont caractérisés par un niveau de danger faible ou très faible. Ils représentent en principe un risque limité et/ou imprévisible de provoquer un accident.

**Programme d’interventions de gestion**

Sur les 706 arbres sur pied analysés, il a été conseillé d’abattre en urgence 2 arbres dangereux qui menaçaient de tomber au moment de l’étude. Ensuite, il est conseillé de prévoir des interventions de gestion à court terme sur au moins 63 arbres pourris et/ou défectueux supplémentaires, notamment aux alentours de la plaine de jeux, dans l’enclos à moutons (nouvellement analysé) et aux abords des parcelles potagères. Par ailleurs, nous recommandons d’intervenir sur 124 sujets additionnels à moyen terme pour diverses interventions d’entretien utiles